



Mairie de TRÉMOUILLES BULLETIN MUNICIPAL



8 Rue de l'église de Saint-Amans 12290 TRÉMOUILLES

Tel : 05 65 74 10 76

Courriel : mairie-tremouilles@orange.fr

Site WEB : <https://www.tremouilles12.fr>

<https://www.facebook.com/tremouilles12>



Le Mot du Maire

Chers administrés(ées),

C'est avec plaisir que je viens avec ce nouveau bulletin municipal vous apporter des nouvelles de notre commune.

La crise sanitaire nous a laissé un peu de répit et nous avons pu nous retrouver pour des moments festifs à l'occasion des soirées APE, Théléton, des fêtes de nos villages, d'une journée cinéma pour les enfants de l'école, du Salon des artistes, des repas du 3^e Age, de leurs rencontres amicales du mercredi après-midi et d'une vie intense au sein de notre quillodrome .

Nous en sommes tous fiers et je remercie tous les bénévoles qui donnent un peu de leur temps pour animer et agrémenter notre quotidien. Réjouissons-nous aussi de la présence autour de nous d'artisans et de notre commerce « Chez Marie » véritable lieu de rencontre et de lien social !

La vie de notre commune n'est pas seulement vouée aux festivités. Les travaux d'entretien des chemins et de la voirie ont été réalisés, comme les années précédentes, au fur et à mesure des besoins. A l'occasion de la Toussaint vous avez pu apprécier le bon état de nos cimetières. Le lotissement des Landes est fin prêt. Deux lots sont déjà retenus et nous aurons le plaisir de voir bientôt des nouvelles constructions. Il est agréable de voir que notre commune devient attractive. Les résidences mises en vente ces derniers temps trouvent rapidement acquéreurs et nous sommes heureux de recevoir des nouveaux résidents.

Les projets en cours : Aménagement d'un logement au presbytère de Trémouilles, création d'une bibliothèque sous la partie extension de la salle des fêtes, à côté de l'école des petits. Cet espace accueillera aussi les enfants aux heures de garderie.

Lors de la réfection de la toiture de notre quillodrome, la pose de panneaux photovoltaïques plus performants a laissé libre une partie de la toiture. Il a donc été décidé de finir de la couvrir.



Le Mot du Maire

suite

Récemment nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur Arnaud VIALA, notre président départemental qui œuvre pour l'attractivité de l'Aveyron et qui a eu une oreille attentive à nos projets. Très attaché au bien vieillir à domicile de tous les seniors, des moyens seront mis en œuvre pour recenser les besoins et les attentes des uns et des autres.

Contrairement à ce qu'il se passe dans certaines communes, nous pouvons apprécier la présence de cabinets médicaux avec l'installation récente de jeunes médecins, des cabinets infirmiers et l'aide à domicile pour les plus fragiles : un vrai réconfort pour une offre de soins de proximité. Nous sommes bien entourés et c'est une grande chance.

A l'occasion de la distribution des bioseaux pour améliorer encore le traitement des déchets, un sondage a été réalisé pour l'extinction de l'éclairage nocturne. La majorité des sondés a émis un avis favorable et les travaux de mise en œuvre de cette modification sera effective au cours des prochaines semaines.

Nous avons choisi pour notre première page la fresque très lumineuse qui apporte un peu de gaité au village de Trémouilles, une belle Réalisation de Guillaume JEANJEAN. D'autres peintures seront réalisées prochainement avec les enfants dans les cours des écoles.

La rentrée scolaire s'est bien passé et nous sommes heureux d'avoir accueilli des nouveaux enfants. L'effectif se maintient et c'est une très bonne chose pour la vie de notre école.

Dans l'attente de vous retrouver courant janvier pour la cérémonie des vœux, avec les élus et le personnel communal, je vous souhaite d'ores et déjà une très

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023

BONNE LECTURE à TOUS



Infos Pratiques

Mairie : **téléphone 05.65.74.10.76**

Adresse mail : **mairie-tremouilles@orange.fr**

Ouverture au public : **mardi, jeudi 9h - 12h et 14h - 16h**
vendredi, samedi 9h - 12h

Permanence de Mr. le Maire : **06.45.12.66.08**
samedi 9h - 11h.

École de Trémouilles **05.65.74.13.96**

Salle des Fêtes de Trémouilles **05.65.74.13.56**

Salle des Fêtes de St Hilaire **05.65.74.13.57**

Quillodrome de Trémouilles **05.65.71.81.45**

Agence Postale Communale **05.65.47.59.52**

Permanences de Mme Baldet tous les jours de 11h - 13h
samedi 11h - 12h

Gendarmerie de Pont de Salars **05.65.46.82.01**

Service d'urgence 18 Équarrissage :

Téléphone 08.91.70.01.02 Internet www.agranet.fr



Démographie 2021

Mariages :

- CAZOTTES Eric Joël Bruno et LEMONNIER Martine Lydie Danièle

Décès :

- BALDET Thérèse Louise née TAURINES le 21 Novembre 2021 à RODEZ
- CAZALS Annie Marie- France Rose Henriette née GALTIER le 18 Février 2021 à RODEZ
- FOISSAC André Yves Roger le 25 Octobre 2021 à TREMOUILLES
- IZARD Arthur Joseph Gabriel le 7 Mai 2021 à ESPALION
- IZARD Madeleine Yvette née BOISSONNADE le 18 Février 2021 à TREMOUILLES

Naissances :

- PAWLOWSKI PINTO MOURA Thiago Stefan le 1er Février à RODEZ
- ROBERT Milo Patrick Didier le 17 Octobre 2021 à RODEZ
- VIDAL Louis Charles le 22 Juillet 2021 à RODEZ



Commissions Communales 2020-2026



ADJOINTS

Angles Alain
Gayraud Françoise
Boudou Sylvie
Christmann Serge

FINANCES

Président : Joël VIDAL
Délégué : Alain ANGLES
Jérôme RIVIERE
Gérard FABRE
Françoise GAYRAUD
Colette ALVERNHE



APPEL D'OFFRES

Président : Joël VIDAL
Titulaires : Christian CARRIERE
Serge CHRISTMANN
Jean-Marie MALLEVIALLE
Suppléant : Alain ANGLES
Jérôme RIVIERE
Sylvie BOUDOU

URBANISME, TRAVAUX, COMMISSION LOCALE D'AMENAGEMENT FONCIER (CLAF)

Président : Joël VIDAL
Délégué : Alain ANGLES
Membres : Jérôme RIVIERE
Christian CARRIERE



CHEMINS RURAUX-VOIRIE

Président : Joël VIDAL
Christian CARRIERE
Kévin BOISSONNADE
Jérôme RIVIERE
Colette ALVERNHE
Serge CHRISTMANN

IMPÔTS FONCIERS

Président : Joël VIDAL
Délégué : Françoise GAYRAUD

Membres Elus :	Membres non Elus :	
Michel JULIEN	Gérard FABRE	André SAUSSOL
Alain ANGLES	Jérôme RIVIERE	Gilbert RIVIERE
Serge CHRISTMANN		Laurent DUMAREST
Sylvie BOUDOU		Françis WITAS

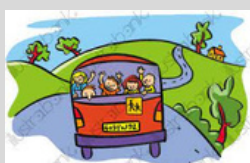


COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Président : Joël VIDAL
Délégué : Serge CHRISTMANN
Membres : Françoise GAYRAUD
Sylvie BOUDOU
Colette ALVERNHE

AIDE SOCIALE

Président : Joël VIDAL
Déléguées : Françoise GAYRAUD
Sylvie BOUDOU
Colette ALVERNHE
Membres non élus: Mireille BAINE
Gilbert RIVIERE
André SAUSSOL
Josette BALDET



AFFAIRES ET RAMASSAGE SCOLAIRE

Président : Joël VIDAL
Déléguée : Sylvie BOUDOU
Membres : Christian CARRIERE
Françoise GAYRAUD

TOURISME SPORTS FÊTES ET CÉRÉMONIES

Président : Joël VIDAL
Françoise GAYRAUD
Colette ALVERNHE
Sylvie BOUDOU





Commissions Communales 2020-2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Titulaire : Joël VIDAL
Suppléant : Alain ANGLES

DÉLÉGUÉ À LA DÉFENSE

Joël VIDAL



DÉLÉGUÉ AU SMICA
Serge CHRISTMANN
**DÉLÉGUÉ À AVEYRON
INGENIERIE**
Serge CHRISTMANN

DÉLÉGUÉ SIEDA

Alain ANGLES



DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT DU VIAU SMBVV

Titulaire : Jean-Marie MALLEVIALLE
Suppléant : Serge CHRISTMANN

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SMEL

Titulaires : Jean-Marie MALLEVIALLE
Christian CARRIERE
Suppléants : Jérôme RIVIERE
Sylvie BOUDOU



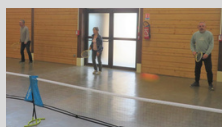
DÉLÉGUÉ AU CENTRE DE SECOURS DE PONT DE SALARS



Jean-Marie MALLEVIALLE

DÉLÉGUÉ AU CENTRE DE SECOURS DE CASSAGNES BÉGONHÈS SIVU

Titulaire : Kévin BOISSONNADE
Suppléant : Jérôme RIVIERE



RESPONSABLES DE SALLES

TRÉMOUILLES : Colette ALVERNHE
Sylvie BOUDOU
Francis NÉGRÉ
St HILAIRE : Jérôme RIVIERE
Francis NEGRIE



RESPONSABLE MAISON DE LA CHASSE ET DES ASSOCIATIONS

Joël VIDAL
Françoise GAYRAUD
Gérard FABRE
Francis NEGRIE





Financements 2021

Fonctionnements réalisés

DÉPENSES :

Charges à caractère général (Électricité, fuel, eau, entretien de matériel de voirie, de bâtiment, fournitures scolaires, impôts, documentations, maintenances, honoraires assurances, impôts fonciers...)	132 966.14
Charges de personnel (salaires, cotisation URSSAF, cotisations retraites, pôle emploi, assurance personnel, . médecine du travail...)	172 690.97
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, indemnités des élus, contingent incendie, participation au SIVU du Centre de Secours de Cassagnes, SMBVV...)	44 688.98
Charges financières (intérêts des emprunts)	48 956.07
Atténuations de produits	54 149.00
Dotations aux amortissements	899.66
TOTAL	459 350.82

RECETTES :

Produits des services (vente de récolte, location du toit photovoltaïque 120 000 € , redevance occupation domaine public, pesage, garderie, location Agence Postale Communale, locations salles des fêtes)	156 954.63
Impôts et taxes (taxe d'habitation, foncière, bâtie, non bâtie, taxe additionnelle droit de mutation)	217 887.76
Dotation et participation de l'État	244 371.34
Autres produits (locations appartements...)	34 679.50
Remboursements (taxe enlèvement ordures ménagères, remboursement intérêt emprunt budget production énergie)	20 839.80
Produits exceptionnels (Cessions d'immobilisations, remboursement ordures ménagères, sinistres)	7 012.74
TOTAL	681 745.77

Investissements réalisés

DÉPENSES :

Travaux et équipements	9 352.00
Remboursement du capital des emprunts	118565.47
TOTAL	127 917.47

RECETTES :

Excédent d'investissement	49 074.99
Dotations - Fonds divers (FCTVA taxe d'aménagement)	4 479.99
Affectation de résultat (excédent de fonctionnement reporté de 2020)	199 768.86
Remboursement capital emprunt photovoltaïque + remb. cautions app.	40 758.00
Dotations aux amortissements	899.66
TOTAL	294 981.50



Financements 2021

Budgets annexes 2021

Budget Assainissement

Dépenses	
Fonctionnement	17 937.17
Investissement	5 113.71
Total	23 050.88

Recettes	
Fonctionnement	15 782.62
Investissement	13 068.00
Total	28 850.62

Budget Production Énergie

Dépenses	
Fonctionnement	220 753.57
cotisations foncières des entreprises (CFE), impôts sur les sociétés, intérêts des emprunts, location du toit du quillodrome (120 000 € versé au budget principal), maintenances	
Investissement	603 850.34
Total	824 603.91

Recettes	
Fonctionnement	
vente d'électricité, amortissements	229 611.03
Investissement	53 831.00
Total	283 442.03

Budget Lotissement

Dépenses	
Fonctionnement	
variation de stock/terrains	26 766.96
Investissement	0.00
Total	26 766.96

Recettes	
Fonctionnement	12 792.97
Investissement	26 766.96
Total	39 559.93



Financements 2021

Montant des subventions attribuées aux associations en 2021

▪ Amicale des Parents d'Élèves	600 €
▪ Club du 3ème Age	130 €
▪ Comité d'Animation de Trémouilles	130 €
▪ Comité d'Animation de Trémouilles si feu d'artifice	2000 €
▪ Comité d'Animation de Saint-Hilaire	130 €
▪ A.C.C.A. (Chasse)	200 €
▪ Sport Quilles Trémouilles	500 €
▪ ADMR (Fonctionnement de l'Association)	600 €
▪ ADMR (Portage de repas à domicile)	1 600 €
▪ Jeunesse Sportive du Lévézou	100 €
▪ Lévézou Ségala Aveyron XV	200 €
▪ Lévézou Ségala Hand	100 €
▪ Association Intercommunale de promotion de quilles de 8	90 €
▪ Antenne Solidarité Lévézou Ségala	150 €
▪ Prévention Routière	50 €
▪ Association Découverte du Pays de Salars	160 €
▪ FNACA Trémouilles - Arvieu - Alrance	130 €
▪ Réseau de Santé de Proximité du Lévézou	100 €
- TÉLÉTHON subvention exceptionnelle	1 000 €
TOTAL	7 970 €

Autres dépenses obligatoires et intéressantes à connaître

▪ Participation au Service d'Incendie et de Secours	10 089.65 €
▪ Participation aux transports scolaires pour les élèves primaire et secondaire utilisant un transport journalier ou hebdomadaire par car ou par SNCF	6 114.00 €
▪ Aveyron Ingénierie Cotisation annuelle	252.00 €
Instruction des permis de construire, déclarations préalables et certificat d'urbanismes opérationnels.	1 240.00 €



Vote des subventions 2022

Après discussion, les élus décident d'attribuer les subventions suivantes :

- Amicale des Parents d'élèves + participation piscine	600 €+1000 €
- Société de chasse ACCA de Trémouilles	200 €
- Sport Quilles Trémouilles	500 €
- Club du 3ème Age	200 €
- Comité d'Animation de Trémouilles	200 €
- Comité d'Animation de Trémouilles (si feu d'artifice)	2000 €
- Comité d'Animation de Saint-Hilaire	200 €
- FNACA Arvieu, Alrance, Trémouilles	200 €
- Association Intercommunale de Promotion de quilles de 8	90 €
- Association D'aide en Milieu Rural (ADMR)	600 €
- Association D'aide en Milieu Rural (portage de repas à domicile)	1 800 €
- Lévézou Ségala Aveyron XV	200 €
- Jeunesse Sportive du Lévézou	200 €
- Association Hand Lévézou	100 €
- Antenne Solidarité Lévézou Ségala	150 €
- Prévention Routière	50 €
- Découverte du Pays de Salars	160 €
- Réseau de Santé et de Proximité	100 €
- Association TOUTAKI Comps/Trémouilles	5 00 €

TOTAL

9 050 €

Les élus s'engagent à inscrire ces sommes au budget.



Budget voirie 2021-2022

Travaux et Réalisations

Compétence COM COM **55 000 €**

Routes

- Le BASTIE
- Le BRUEL
- PUECH USCLAT
- Rte. de PREVIALA

Chemins et Divers

La commune consacre un budget conséquent de plus de 40 000€
à la rénovation de chemins ruraux,
à la réfection de la cour d'école cette année



Commerces

Commerces

Epicerie Bar Tabac Presse Dépôt de Pain
Chez MARIE à Trémouilles



le Bourg, 12290
TRÉMOUILLES
Tél : 05 65 74 15 87



HORAIRES
Lundi : fermé
Mardi : 07:30 - 20:00
Mercredi : 07:30 - 20:00
Jeudi : 07:30 - 20:00
Vendredi : 07:30 - 20:00
Samedi : 07:30 - 20:00
Dimanche : 07:30 - 13:00

Entreprises-Artisans

AGRIPAYSAN
Pièces Agricoles
MAZARS Bernard
Bonnéjoul
Tel : 05 65 74 14 75
Fax : 05 65 74 18 81

ALAC Christophe
Ecurie de Bannès
Promenade à cheval-poney
Gardiennage-Débourage
Ecole d'équitation
Tel : 05 65 71 93 66
ou 06 08 17 80 62
<https://ecuriedebannes.ffe.com>

ALVERNHE Colette
Art Couture et Créations
Couture-Repassage à Domicile
Le Bourg
Tel : 05 65 60 25 18
ou : 07 82 79 60 65
colettealine@hotmail.fr

ANGLES Emmanuel
A2C
Angles Chauffage Clim
Installation-Entretien
Dépannage
Le Grand Mas
Tel : 05 65 78 54 33

BALARD Laure
Animatrice de réseaux,
à Marcus Spurway

12290 Trémouilles
Tel : 06 32 66 72 40
laurebalard-gf@orange.fr

BERGOUNHE Christel
L'atelier des "TROIZAS"

Fabrication d'objets
personnalisés-Décoration
Carbasse
Tel : 06 13 93 33 80
ou : 05 65 74 15 37

BOISSONNADE
Christophe
Transport de Marchandises
Saint Hilaire
Tel : 05 65 71 97 87

BOISSONNADE
Jean Pierre
Travaux de Maçonnerie
Le Bruel
Tel : 05 65 74 13 74

BOUTONNET Pierre
Monteur en Cheminée
Le Grand Mas
Tel : 05 65 74 11 63

FABRE Bernard
Entreprise de Peinture
Trémouilles
Tel : 05 65 74 14 78

GENERALE DES SERVICES
Agence de services
aux particuliers
SARRET Philippe
131 rue de Lafounal
le grand mas
05 65 78 79 38
sarret@gdservices.fr
www.generaledeservices.com

Entreprises-Artisans

SOULIE Vincent
Platrier

Préviola
Tel : 05 65 74 13 54

TAULEMESSE
Guillaume
Auto Entrepreneur
Carrelage Faïence Chappes

Le Bourg
Trémouilles

Marie-Hélène PERON

ASSISTANTE MATERNELLE
AGREE

34 route de l'Andorre
Le Bastié
12290 TREMOUILLES
Tel : 06 85 69 04 53

VERSION BOIS
JOURDAN Sébastien

Charpentier
Tout Travaux Bois
Le Pouget
Tel : 06 85 11 71 23

JOULIE Marie-Laure
Epicerie-Dépôt de Pain
Bar-Tabac-Presses

Trémouilles
Tel & Fax : 05 65 74 15 87

JOULIE Laurent
Travaux TP
Micro Entreprise

145 Rte des lacs du Lévézou
Trémouilles
06 85 72 76 44

LAUR Nadine
Broderie sur textiles

185 Rte de Lagranville
Fréjamayoux
06 83 28 17 37
nadinelaur@gmail.com

LES CATUSSINES
Savonnerie Artisanale

Tel : 06 14 36 74 37
lescatussines@orange.fr

LES DELICES DE
BANES
Gâteaux à la Broche
Fabrication Artisanale

ROUQUIE Elfie
Tel : 06 14 27 59 69
lesdelicesdebanes@orange.fr

LOUBIERE Charpentres
Lamellé collé

Trémouilles
Tel : 05 65 74 10 66
Fax : 05 65 74 13 14

DUMAREST Aurélie
Création de
bijoux, bougies et
décoration résine
epoxy kesmorite

640 rte du Vioulou
12290 Trémouilles
07 77 36 05 12
leselfesdumarais@gmail.com

HAUSTETE Florian
L'ATOUT BOIS
Charpente Menuiserie

Le BASTIE
12290 Trémouilles
06 71 64 04 64
latoutbois12@gmail.com

LANDEAU
Aurélié & Sébastien
Maison d'Hôtes
Coeur de Bastié
Ranch du Lévézou

Le Bastié
Tel : 05 65 46 47 31
06 75 86 60 86
06 74 54 39 33
Site Web : coeurdebastie.com

PETIT José
Service aux Particuliers
Nettoyage toute Vitrerie
Ménage Bureaux
Bricolage Maçonnerie
Crépi Taloché

Le Bourg
TEL : 06 20 88 88 14
OU : 05 65 60 25 18

SARRET Benoit
Electricité Générale

Fréjamayoux
Tel : 06 33 30 15 37

SOULIE Olivier
Coiffeur à Domicile

Galonne
Tel : 05 65 74 11 89
ou : 06 83 18 09 81

VIE ASSOCIATIVE

Club du 3ème Age

PRESIDENT : Gilbert RIVIERE

SECRETAIRE: Georges SARRET

MEMBRES DU BUREAU

Raymonde BALARD

Suite à la COVID 19,
aucune activité n'a eu lieu en début d'année 2022

Activités

Assemblée Générale du club et repas
Salle des Fêtes de Trémouilles
le 9 Octobre 2022

Le 2 Mars reprise des cartes à 14 heures
Tous les mercredis Salle des Fêtes Trémouilles

Le 27 Mars repas du nouvel an qui a été reporté ce jour

Le 17 Mai sortie à SEGUR avec repas ris d'agneau **32 participants**

Le 14 Septembre repas paella salle des fêtes de St Hilaire **48 participants**





Association Communale de Chasse Agrée TREMOUILLES – SAINT HILAIRE.

COMPOSITION DU BUREAU

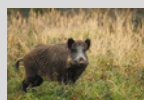
Présidents : Baptiste SOULIE Gérard FABRE

Secrétaires : Yohan NEGRIE Maxime CAPELLE

Trésoriers : Joris GOURDIER Francis NEGRIE

L'Assemblée Générale s'est tenue le 18 Juin 2022, à la maison de la chasse
Bonne participation d'une trentaine de chasseurs à cette réunion
Effectif de chasseurs en légère hausse due à l'arrivée de jeunes pratiquants
Il a été prélevé :

24 SANGLIERS



34 CHEVREUILS



32 RENARDS



Le bilan financier de la saison se solde par un résultat positif de plus de 1000€
car cette année nous avons pu organiser notre quine

Prévisions pour la saison 2022/2023.

Nous avons droit de prélever 34 chevreuils

Le lièvre sera chassé 6 journées

Il sera lâché 50 faisans et 50 perdreaux

Le Quine aura lieu normalement le 8 Avril 2023

Le prix des cartes reste inchangé et ce depuis plusieurs années

VIE ASSOCIATIVE

APE

L'APE de l'école de Trémouilles a pour but d'organiser des manifestations pour financer les activités et sorties proposées par l'école

L'APE relance un appel à volontaires pour remplacer la secrétaire et la trésorière qui vont quitter l'association en fin d'année.

Elles les accompagneront pour leur donner tous les conseils nécessaires à la bonne marche de la fonction.

L'APE organisait les années précédentes environ 3 manifestations dans l'année ,ce qui n'est pas insurmontable concernant l'engagement au niveau du temps .

Cette association finance les activités scolaires ,les sorties pour les enfants et participe à la vie de notre village.

Il serait donc dommageable que les manifestations organisées par cette association cessent comme c'est le cas cette année.

En espérant que des volontaires se feront connaître .

Je vous remercie par avance.

Laurent DUMAREST





CONSEIL PARROISSAL TREMUILLES - SAINT HILAIRE

Le relais de Trémouilles est rattaché à la paroisse St MARTIN DU CEOR.
Étant donné le manque de prêtres, il n'y a plus de messes pour l'instant le samedi sur l'ensemble de la paroisse.

Actuellement les prêtres présents et actifs sont, le père Pierre DEMIERRE, prêtre référent et les prêtres auxiliaires, pères CARRIE et TASSIE, tous deux à la retraite.

Le père Daniel BOBY, vicaire général vient ponctuellement aider ses amis.
Chaque année le relais de Trémouilles se joint à celui d'Arviu pour faire, en alternance, un quine afin de récolter de l'argent qui sert, entre autre, à l'entretien de nos églises.

Le prochain quine se déroulera au cours du premier trimestre 2023 à Arviu.
Catherine Hamays ouvre l'église tous les week-end, nous l'en remercions.

L'église est nettoyée par des personnes bénévoles

Martine Prompt est trésorière du relais

Certains villages font à tour de rôle la préparation des messes(lorsqu'il y en a!)

Pour les sépultures, contacter Cathy Foissac au 06 77 36 65 35

Actuellement pour donner des messes s'adresser à Cassagnes ou Canet
téléphoner au presbytère de Réquista : 05 65 74 02 35

Les règles de bon voisinage



Il est strictement interdit de faire brûler ses déchets, verts ou autres dans son jardin



Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

De la même façon, il est interdit de brûler dans son jardin des papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus ou de déchets industriels : tout brûlage est rigoureusement interdit en vertu du règlement sanitaire départemental.

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



RAPPEL

Des règles déchèteries



Pont de Salars



Salmiech



Flavin

« Depuis la mise en place l'hiver dernier des nouveaux horaires d'accueil dans vos déchèteries, la fréquentation des sites et les tonnages de déchets collectés ont augmenté. Et nous ne pouvons que nous féliciter de ces chiffres.

Malheureusement les incivilités envers nos gardiens ont également connu un fort accroissement, que cela soit à la déchèterie de Flavin, de Pont de Salars ou de Salmiech. Certains usagers semblent en effet excédés de se voir rappelés à l'ordre pour le tri des déchets ou le port du masque.

Pour rappel : Chaque déchet arrivant à la déchèterie doit être trié, ce n'est pas au gardien de faire le tri à votre place, il est là avant tout pour vous aiguiller et vous conseiller. L'agent a le droit de refuser des déchets dès lors qu'il les juge mal triés, dangereux ou trop volumineux. Le gardien ne fait que respecter les consignes et les règles établies par les pouvoirs publics.

Quant au masque, s'il vous est demandé de le porter en déchèterie c'est avant tout pour protéger nos agents. En effet dès lors que le gardien est considéré cas contact ou présente des symptômes grippaux, le site doit être fermé pour plusieurs jours et vous en êtes les premiers impactés. Ceci a malheureusement déjà été le cas plusieurs fois cette année. Nous vous demandons donc de respecter les règles sanitaires, maintenant bien intégrées par tous, afin d'éviter toute fermeture et suspension du service offert par vos déchèteries.

La communauté de communes du Pays de Salars tient enfin à rappeler que les gardiens des déchèteries sont des agents chargés d'une mission de service public et, qu'à ce titre, **ils sont protégés par l'article 433-5 du Code pénal qui réprime le délit d'outrage par des peines pouvant atteindre six mois d'emprisonnement et 7 500 € d'amende. Par ailleurs les atteintes à la personne sont punies par des peines pouvant atteindre trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.**

Tous les habitants de la communauté de communes du Pays de Salars peuvent accéder aux trois déchèteries du territoire : **Flavin, Pont de Salars, et Salmiech.**

Les déchèteries de **Flavin** et de **Pont de Salars** vous accueillent **du mardi au vendredi de 15h00 à 18h00, et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.**

La déchèterie de **Salmiech** vous accueille **les mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00** »

Les exploitations agricoles utilisent des volumes importants de plastiques pour la conservation des fourrages (ficelles, filets, bâches d'ensilages ou films d'enrubannage), pour la fertilisation des sols et les cultures (big-bags et sac de semences ou d'engrais), pour le maraîchage (films de paillage, filets paragrêle, tunnels...) ou encore pour les traitements (bidons de produits phytopharmaceutiques, de lessives, équipements de protections...).

Le département s'est organisé depuis de nombreuses années pour collecter ces déchets plastiques agricoles afin de les recycler ou de les éliminer via des filières encadrées, et ainsi, préserver notre cadre de vie.

La collecte des plastiques agricoles a débuté en Aveyron en 1998 sous l'impulsion des JA, du Parc Naturel Régional des Grands Causses et de la Chambre d'agriculture. En 2009, l'État désigne la société ADIVALOR pour organiser la collecte des plastiques. Sur notre département, elle va s'appuyer de l'organisation déjà en place. (voir ci-contre des témoignages d'agriculteurs dans le GTI n°171)

La Chambre d'agriculture mais aussi des collectivités et des organismes de gestion des déchets gèrent la collecte des plastiques agricoles avec l'aide d'ADIVALOR et du transporteur local Braley. (voir ci-contre la carte des sites d'enlèvements et organismes)

Chaque année les volumes de plastiques (ficelles, filets, big-bags, bâches d'ensilage et films d'enrubannage) collectés par les agriculteurs augmentent : en 2020, plus de 2100 tonnes ont été récupérées sur tout le département de l'Aveyron (plus de 840 tonnes rien que sur les sites gérés par la Chambre d'agriculture) . C'est 25% de plus qu'en 2015 !

Les consignes de tri pour la collecte sont établies et imposées par ADIVALOR. Si elles ne sont pas respectées, les déchets ne peuvent pas être récupérés.

Les ficelles et filets doivent être conditionnés dans des sachets prévus à cet effet. Leur distribution est à la charge de l'organisme qui s'occupe de la collecte sur votre secteur. Pour les sites Chambre d'agriculture, contactez [votre comité local](#).



Les plastiques recyclés connaissent grâce à cette collecte une seconde vie (tubes plastiques, isolants, sacs poubelles, mobilier urbain...) et nos paysages sont préservés.

Ensemble, responsables et volontaires

En rapportant vos plastiques usagés, vous êtes en conformité avec la réglementation et vous participez aux démarches de progrès engagées par toute la profession agricole.

Rappel réglementaire

Agriculteurs, en tant que professionnels, vous êtes responsables de la gestion de vos déchets. Le brûlage ou l'enfouissement des déchets sont interdits. Ils ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères.

Avec le picto,
c'est collecté



Contribue au recyclage

Le pictogramme APE signifie que le metteur en marché du produit contribue au financement de la collecte et de la valorisation des films usagés.

Le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) a lancé l'initiative APE (agriculture, plastique et environnement), pour une gestion durable et responsable des plastiques en agriculture. Cette action est soutenue par les coopératives (Coop de France - métiers du grain, INVIVO), les négociants agricoles (FNA), les concessionnaires de machines agricoles et les exploitants agricoles (APCA, FNSEA).



Ce programme de collecte vous est proposé par votre distributeur ou votre concessionnaire, partenaires de la filière A.D.I.VALOR. Ces collectes s'inscrivent dans le cadre de l'organisation nationale de gestion des produits de l'agro-fourmiture en fin de vie, gérée par A.D.I.VALOR.

Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller habituel !

Informations collectées

Tous les lieux de collectes sont publiés sur www.adivalor.fr



ADIVALOR®

LE CAT SUD - 68 cours Albert Thomas - 69371 LYON CEDEX 08

tél. 04.72.68.93.80 - email : infos@adivalor.fr

www.adivalor.fr

Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORISATION des déchets agricoles

Un engagement éco-responsable : ce dépliant est imprimé dans un souci de protection de l'environnement du choix du papier au procédé d'impression, en passant par les encres - mars 2016 - COMPAU03

Films agricoles usagés

- ensilage,
- enrubannage,
- bâtiments d'élevage



Eleveur recycleur !



Agriculture Plastique
Environnement



ADIVALOR®



Pour bénéficiaire du service de collecte

Vous êtes exploitant ou utilisateur professionnel. Vos films doivent être nettoyés, pliés et ficelés. Contactez votre distributeur ou l'organisme partenaire de la filière ADIVALOR sur votre secteur pour connaître ses dates et conditions de collecte (liste des partenaires consultable sur internet : www.adivalor.fr)

Ensemble, recyclons

Tous les films nettoyés seront recyclés pour un grand nombre d'applications : sacs poubelles, films pour la construction, films d'ensilage, etc.

Le saviez-vous ?

Avec 100 kg de bâches plastiques recyclées, on fabrique 650 sacs poubelles de 100 litres.



Le recyclage permet de limiter les importations de matières premières, de contribuer à des économies d'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. En rapportant vos films plastiques usagés, vous participez activement au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

! Seront refusés :

- Les films mélangés avec d'autres catégories de films
- Les films mélangés avec d'autres plastiques usagés (ficelles, filets, tubes) ou d'autres matériaux (pièces de bois, ferraille, pneus, etc).



Les bons gestes pour bien recycler

Attention : ne pas mélanger les différentes classes de films entre elles !



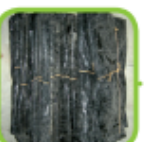
Ensilage

Films de classe D

Au fur et à mesure de l'utilisation du silo, le film est :

- Posé bien à plat
- Coupé en deux, dans le sens de la largeur
- Balayé (Veillez à ne pas laisser d'indésirables dans la bâche)
- Plié
- Ficelé

La préparation de la bâche d'ensilage en vue de la collecte peut-être envisagée dès le début de la consommation de l'ensilage



Enrubannage

Films de classe E

Dès l'ouverture de la balle, le film est :

- Séparé du fourrage, du filet
- Plié de la manière la plus dense possible
- Stocké dans les sacs Adivalor transparents, ficelés lorsqu'ils sont remplis
- En attendant la collecte, stocker les sacs à l'abri des intempéries, sur une palette



Gestion des sous-couches

Sous couche translucide 40 microns polyéthylène

Avec le film de couverture



Sous couche polyamide

Ne pas mélanger. Demander des sacs de collecte bleus à votre distributeur



ASTUCE
Le stockage sur palette maintient les films au sec.

À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE 2021, NOUS TRIERONS TOUS LES EMBALLAGES, TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES PETITS MÉTAUX !

NOUVEAU
TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

+ D'INFOS SUR :
TRIONSTOUSLESEMBALLAGES.FR

Instagram and Facebook icons.

LE TRI + SIMPLE

NOUS TRIONS DÉJÀ...

- TOUS LES FLAONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE
- TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES
- TOUS LES PAPIERS
- TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

MAINTENANT
TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

- TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
 - TOUTES LES BARQUETTES
 - TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES
 - TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS
- TOUS LES PETITS MÉTAUX
 - TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES
 - TOUS LES SACHETS, POCHEs & TUBES
 - TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

LISTE NON EXHAUSTIVE | Tous les emballages en verre, quelle qu'en soit la forme.

+ D'INFOS SUR : www.trionstouslesemballages.fr

CITEO SYDOM Aveyron



NOUVEAU !

ICI NOUS TRIONS LES BIODÉCHETS



RETIREZ VOS SACS ORANGE

À la mairie de Trémouilles

Samedi 24 septembre de 9h à 12h

Judi 6 octobre de 9h à 12h et de 14h à 16h



Nous vous rappelons que les bioseaux et les sacs orange sont toujours disponibles en mairie

NOUVEAU : **une poubelle orange pour trier ses biodéchets**

Votre commune et le SYDOM Aveyron* se sont engagés dans la mise en œuvre d'une expérimentation du tri à la source des biodéchets. Ce nouveau dispositif, en collaboration avec Rodez Agglomération et la Communauté de Communes du Pays de Salars permettra de valoriser un maximum de biodéchets tout en réduisant le poids du sac noir.

Pour débiter l'expérimentation, 7 communes ont été retenues : Sainte-Radegonde, Sébazac-Concourès, Le Monastère, Flavin, Pont-de-Salars, Prades-de-Salars et Trémouilles.

Dès le 3 octobre 2022, les habitants se trouvant sur ce périmètre, sont invités à adopter un nouveau geste de tri, celui des biodéchets.

Il s'agira, tout simplement, de mettre les restes alimentaires, préparation de repas et autres déchets organiques dans les sacs orange et de déposer ceux-ci, bien fermés, dans les mêmes bacs ou colonnes que les ordures ménagères. Ils seront alors collectés, lors d'une seule tournée commune, pour rejoindre l'unité expérimentale de tri robotisé du SYDOM à Sainte-Radegonde. Ils seront séparés du flux des sacs noirs et déconditionnés, pour une valorisation de cette précieuse matière organique en un compost normé utilisable en agriculture biologique.

Adeptes du compostage individuel ou partagé en pied d'immeuble, vous pouvez continuer cet engagement vertueux et aller plus loin en valorisant, grâce à la collecte en sacs orange, les biodéchets exclus de cette pratique comme les déchets carnés par exemple.



COMMENT APPLIQUER CE NOUVEAU GESTE DE TRI ?

Déposer vos biodéchets dans le sac orange placé à l'intérieur du bio-seau. Une fois le sac orange rempli, fermez-le solidement avec un double nœud. Enfin, déposez vos sacs orange dans les mêmes bacs que les sacs noirs, ils seront séparés grâce à un tri robotisé puis leur contenu sera transformé en compost.

QUELS BIODECHETS PEUVENT ETRE DEPOSES DANS LE SAC ORANGE ?

Vous pouvez jeter dans le sac orange les biodéchets suivants :

- Les épluchures (légumes et fruits)
- Les coquilles d'œufs
- Les restes de repas
- Les déchets de viande ou de poisson
- Le pain
- Le marc de café et les filtres à café
- Les serviettes, mouchoirs et essuie-tout
- Les fleurs fanées...



Sport Quilles Trémouilles

Sport Quilles Trémouilles

Carte d'identité

Nom : Sport Quilles Trémouilles

Coprésidents : Martine GRIMAL - Mathieu GINESTET

Trésoriers : Patrice FOISSAC - Baptiste SOULIÉ

Secrétaires : Isabelle GRIMAL - Paul-Henri VIDAL

Responsable des jeunes et école de quilles : Martine GRIMAL

Commission animation : Mathieu GINESTET - Baptiste SOULIÉ

Commission quillodrome : Gérard FABRE

Entretien des terrains : Alain Vidal - Jean-Marc VIDAL

Site officiel du Comité de Quilles de Huit : www.quillesdehuit.org

Effectif : 98 licenciés

- 16 Jeunes École de quilles
- 3 Minimes
- 5 Juniors
- 6 Adolescentes
- 43 Seniors Hommes
- 10 Seniors Féminines
- 7 dirigeants
- 1 arbitre, 4 arbitres jeunes
- 3 éducateurs

Les licenciés du Sport Quilles remercient la municipalité pour son soutien ainsi que toutes les personnes qui les aident en participant à leurs manifestations.

C'est avec une nouvelle tenue (short, maillot, sweat) que les quilleurs ont évolué lors de cette saison sportive 2022.

Merci à tous nos sponsors !

- La Caisse locale Crédit Agricole de Pont de Salars
- Aux Berges de Pareloup (Gaëlle et Hervé Costes)
- Aveyron brebis bio
- Boulangerie de la cathédrale (Marin et Laurie Aubeleau)
- Brasserie de l'Aveyron
- Chez Marie (Marie-Laure Joulié)
- Les Délices de Banès (Elfie et Patrice Rouquié)
- Maçonnerie, Plâtrerie, Carrelage (Vincent Soulié)



<



Sport Quilles Trémouilles

Rétrospective 2022

Effectif toujours stable pour le Sport Quilles Trémouilles !

Ont été engagées pour la saison 2022 :

9 quadrettes Seniors Hommes, 5 doublettes Féminines, 1 doublette Minimes et un Individuel (associé avec Thibo Acquier de Flavin), 2 doublettes Juniors, 2 doublettes Ados et une Individuelle Ados 18.

16 enfants ont évolué en École de Quilles.

Des podiums à l'actif cette année !

L'équipe Fanion qui jouait en Honneur a remporté le titre départemental et accède à la « catégorie reine », la saison prochaine. Plus aucune équipe du club n'a évolué en Excellence depuis 1976 après la dissolution de l'emblématique quadrette de l'époque d'Émile Robert, Émile Grimal, Joseph Canivenq, Fernand Boissonnade. Ils obtiennent une 3^{ème} place en Coupe de l'Aveyron.

Les doublettes Johana-Lucie en Ados 15 Honneur, Pierre-Joris en Juniors Honneur, Myriam-Audrey en Féminines 5ème série remportent le titre départemental dans leur catégorie respective sur le week-end du 2-3 juillet au Trauc.

En District Lévézou, la quadrette Soulié est montée sur la 2^{ème} marche du podium de la 1^{ère} série, et retrouvera la catégorie Essor en 2023. En deuxième série, les quadrettes Durand et Prompt se classent seconde et troisième.

En individuel Aveyron, Paul-Henri, médaillé de bronze, licences vertes.

En individuel District Lévézou, Julian 3^{ème} en JA, Johana 2ème en Ado 15, Audrey championne Ado 18, Martine 3^{ème} en SF MJ/J*, Alain vainqueur en Vétérans.

Des podiums en École de Quilles sur le secteur Lévézou :

· En Doublettes :

- Poussins : Yllès et Ézlo : 2^{èmes}, Gabriel et Justine : 3^{èmes}
- Poussines : Albane et Leïa : 1^{ères}
- Benjamins : Éthan et Quentin : 2^{èmes}
- Benjamins : Méline et Noémie 3^{èmes}.

· En Individuel :

- Poussins : Illyès - 1^{er} ; Poussines : Albane : 1^{ère}, Justine : 2^{ème}, Leïa - 3^{ème} ; Benjamins : Quentin - 2^{ème}

Coupe de printemps 2022 (concours à la moyenne)

37 doublettes venues d'Arviéu, Curan, Flavin, Inières, Lestrade, Luc, Magrin, Olemps, Prades, Ségur et Trémouilles y ont participé. À l'issue des 5 manches de 3 parties, Myriam Joullé et Audrey Canitrot ont emporté le trophée.



Convivialité

La traditionnelle Coupe du club et ses aiguillettes de canard-pommes de terre sautées, l'aligot-saucisse et la soirée pizza ont permis d'échanger et de prolonger les après-match...

Manifestations à venir :

- Coupe d'automne 2022 : 14, 21, 28 octobre ; 4, 11, 18, 25 novembre
- Corpo Aveyron : 11, 18, 25 octobre, 8 et 15 novembre
- Quine : vendredi 24 mars 2023

Animations

Pour la 2^{ème} année consécutive, quelques joueurs du club se sont investis auprès des Ados de l'IME des Cardabelles de Rodez pour une découverte des Quilles de Huit. Le sourire de ces jeunes en situation de handicap a été une belle récompense pour ces bénévoles !



Sport Quilles Trémouilles

Résultats 2022

Résultats 2022

Aveyron Élite Honneur

- Vidal Paul-Henri **1^{ers}**
- Aubeleau Marin
- Robert Pierre-Simon
- Delmas Nicolas

Aveyron Ligue Essor A

- Ginestet Mathieu **9^{èmes}**
- Ginestet Robin
- Gourdier Julian
- Rouquié Alexandre

District Lévézou

Première série

- Soulié Baptiste **2^{èmes}**
- Enjalbert Quentin
- Boissonnade Diégo
- Peyrac Julian
- Raymond Ludéric **11^{èmes}**
- Soulié Alex
- Foissac Cédric (Ju)
- Lemouzy Julien

Deuxième série

- Durand Valentin **2^{èmes}**
- Vidal Nathan
- Fablé Gayraud Victor
- Durand Paulin
- Prompt Benoît **3^{èmes}**
- Gaffard Éric
- Peyrac Étienne
- Foissac Patrice
- Vialars Fabien **15^{èmes}**
- Constans André
- Soulié Dorian
- Vidal Alain

Troisième série

- Solis Cyril **8^{èmes}**
- Rouquié Patrice
- Joulé Laurent
- Daures Jean-Marie
- Puech Mathieu **10^{èmes}**
- Sarret Benoit
- Terral Olivier
- Sarret Xavier

Remplaçants

- Célié Élie
- Fablé Gayraud Régis
- Gayraud Sylvain
- Rouquié Jean-Paul
- Soulié Vincent
- Vidal Jean-Marc (**arbitre**)
- Vidal Joël

Licencié non joueur

- Fabre Gérard



Nicolas, Pierre-Simon, Marin, Paul-Henri
Champions Aveyron Honneur



1^{ère} série Lévézou

Baptiste, Quentin, Diégo, Julian **médaille d'argent**

2^{ème} série Lévézou

Valentin, Nathan, Victor, Paulin, **médaille d'argent**
Benoit, Éric, Étienne, Patrice, **médaille de bronze**



Sport Quilles Trémouilles

Championnat Aveyron Doublettes

Juniors - Honneur

- Bousquet Pierre 1^{ère}
- Gourdier Joris

- Fabre Jules 7^{ème}
- Durand Armand



Ados 15ans - Honneur

- Castelbou Lucie 1^{ères}
- Gaffard Johana

Ados 15ans - Promotion

- Foissac Léna 6^{ème}
- Julien Maëlle



Ados Individuelles

- Bousquet Marylou

Féminines Excellence

- Vidal Lola 7^{ème}
- Grimal Vanessa
- Grimal Martine 20^{ème}
- Grimal Isabelle

Féminines Essor

- Boissonnade Romane 8^{ème}
- Terral Noélie

Féminines 4ème série

- Célié Nathalie 8^{ème}
- Daures Myriam

Féminines 5ème série

- Canitrot Audrey 1^{ères}
- Joulié Myriam

Remplaçantes

- Célié Martine



Minimes

Honneur

- Balard Nathaël 10^{ème}
- Costes Nathan (blessé)

Promotion

- Acquier Thibo (Flavin) 7^{ème}
- Vialaret Anthony



Sport Quilles Trémouilles

Championnat Individuel Aveyron

Maîtres-Joueurs à Inières – 17 juillet

- Vidal Paul-Henri 324 - 3^{ème}
- Delmas Nicolas 303 - 43^{ème}
- Aubeleau Marin 301 - 149^{ème}

Féminines Maîtres-Joueuses à Séverac d'Aveyron - 14 juillet

- Vidal Lola 189 - 16^{ème}

Championnat de France Équipes - Le Trauc, Rodez - 31 juillet - 1er août

Féminines

- Vidal Lola, Grimal Isabelle 342 - 10^{ème}

Honneur

- Vidal Paul-Henri, Aubeleau Marin, Robert Pierre-Simon, Ginestet Mathieu 1181 - 5^{ème}

Benjamins

- Delmas Gabriel, Castanié Quentin 283 - 8^{ème}

Championnat de France Individuel - St Amans des Côts - 31 juillet

Féminines

- Vidal Lola 282 - 6^{ème}

Seniors Hommes

- Vidal Paul-Henri 427 - 4^{ème}
- Delmas Nicolas 381 - 79^{ème}

Benjamins

- Castanié Quentin 148 - 14^{ème}



Quentin et Gabriel

Coupe de L'Aveyron

Élite Honneur 8 juillet - Sainte-Geneviève

- Équipe Vidal 600 - 3^{ème}

District 22 juillet

1^{ère} série - Olemps

- Équipe Soullé 539 - 7^{ème}

2^{ème} série - Colombiès

- Équipe Prompt 537 - 4^{ème}
- Équipe Durand 528 - 8^{ème}



Sport Quilles Trémouilles

Championnat Individuel Lévézou - Arvieu, 4 septembre

J*

- Raymond Jean-Marc 6^{ème} - 285
- Ginestet Mathieu 14^{ème} - 278
- Soulié Alex 35^{ème} - 264
- Ginestet Robin 37^{ème} - 262
- Rouquié Alexandre 43^{ème} - 253

JA

- Gourdier Julian 3^{ème} - 268
- Lemouzy Julien 14^{ème} - 251
- Foissac Patrice 23^{ème} - 238

JB

- Gaffard Éric 4^{ème} - 256
- Durand Paulin 20^{ème} - 226
- Vialars Fabien 22^{ème} - 225
- Sarret Benoit 25^{ème} - 222
- Constans André 37^{ème} - 214
- Soulié Dorian 38^{ème} - 213
- Terral Olivier 47^{ème} - 197

Féminines MJ/J*

- Grimal Martine 3^{ème} - 151

Féminines JB

- Joulié Myriam 5^{ème} - 122
- Daures Myriam 11^{ème} - 99



Alain, Johana, Audrey, Martine, Julian

Adolescentes 15 ans

- Gaffard Johana 2^{ème} - 144
- Castelbou Lucie 4^{ème} - 128
- Julien Maëlle 7^{ème} - 103
- Foissac Léna 11^{ème} - 85

Adolescentes 18 ans

- Canitrot Audrey 1^{ère} - 153

Minimes

- Vialaret Anthony 4^{ème} - 104

Vétérans

- Vidal Alain 1^{er} - 186
- Célié Élle



Sport Quilles Trémouilles

École de Quilles

16 licenciés

- 4 Poussins
- 4 Poussines
- 3 Benjamins
- 5 Benjamines

Notre discipline sportive « Les Quilles de Huit » demande adresse et concentration. Tous ces jeunes quilleurs, bénéficiant des conseils de leurs éducateurs ont fait étalage de leur savoir-faire et montré qu'ils pourront assurer la relève des « gros bras » dans quelques années !

Merci aussi à Julian, Martine, Mathieu, Patrice, Romane, Sylvie et aux Ados pour l'accompagnement lors des entraînements ou des quatre plateaux disputés dans le quillodrome.

Lors du Challenge départemental des Écoles de Quilles, à Luc le 18 juin, la doublette Gabriel (remplaçant d'Ethan) – Quentin classée 8ème s'est qualifiée pour le Challenge National des Écoles de Quilles au Trauc à Rodez.

Aux Individuels à Olemps, Quentin obtient la qualification pour le Challenge Individuel à Saint-Amans des Côts. Chaque enfant a été récompensé.

POUSSINS/POUSSINES nés en 2014	Classement secteur 4 parties - sur 4 inscrits	Luc (une partie)	Olemps (une partie)
Gourdier Lily	63 - 2ème	13	17
Julien Lenny	52 - 2ème	14	absent



École de Quilles
2022



Sport Quilles Trémouilles

POUSSINES	Classement secteur 4 manches - 1 doublette		Classement départemental 5 manches - 26 doublettes
Boudou A. - Trémolières L.	1 ^{ère}		9 ^{ème} - 20 parties
<i>Individuel</i>	Classement secteur sur 3	Individuel à Olemps sur 49 - 2 parties	Classement départemental sur la saison - 12 parties - sur 59
Boudou Albane Castanié Justine Trémolières Leïa	1 ^{ère} 2 ^{ème} 3 ^{ème}	60 - 12 ^{ème} 48 - 32 ^{ème} 55 - 20 ^{ème}	29,75 - 7 ^{ème} 25,00 - 23 ^{ème} 22,42 - 37 ^{ème}
POUSSINS	Classement secteur 4 manches - 6 doublettes		Classement départemental 5 manches - 31 doublettes
Delmas I. - Rouquié Ezio Daures G. - Castanié J.	2 ^{ème} 5 ^{ème}		16 ^{ème} 30 ^{ème} - 18 parties
<i>Individuel</i>	Classement secteur sur 15	Individuel à Olemps sur 81 - 2 parties	Classement départemental sur la saison - 12 parties - sur 96
Delmas Illyès Daures Gabriel Rouquié Ezio	1 ^{er} 5 ^{ème} 9 ^{ème}	61 - 40 ^{ème} 75 - 16 ^{ème} absent	32,08 - 30 ^{ème} 32,58 - 28 ^{ème} 24,25 - 65 ^{ème} (8 parties)
BENJAMINES	Classement secteur 4 manches - 4 doublettes		Classement départemental 5 manches - 29 doublettes
Foissac M. - Castelbou N. Sarret R. - Balard N.	3 ^{ème} 4 ^{ème}		19 ^{ème} 25 ^{ème}
<i>Individuel</i>	Classement secteur sur 9	Individuel à Olemps sur 51 - 2 parties	Classement départemental sur la saison - 12 parties - sur 64
Castelbou Noémie Foissac Méline Balard Noémy Sarret Romane Vialaret Émeline	4 ^{ème} 5 ^{ème} 7 ^{ème} 8 ^{ème} 9 ^{ème}	53 - 39 ^{ème} 52 - 40 ^{ème} 40 - 48 ^{ème} absente 27 - 51 ^{ème}	27,33 - 36 ^{ème} 24,67 - 47 ^{ème} 22,25 - 52 ^{ème} 20,10 - 56 ^{ème} (10 parties) 15,00 - 62 ^{ème}
BENJAMINS	Classement secteur 4 manches - 7 doublettes		Classement départemental 5 manches - 45 doublettes
Trémolières E. - Castanié Q.	2 ^{ème}		8 ^{ème}
<i>Individuel</i>	Classement secteur sur 15	Individuel à Olemps sur 81 - 2 parties	Classement départemental sur la saison - 12 parties - sur 94
Castanié Quentin Delmas Gabriel Trémolières Ethan	2 ^{ème} 4 ^{ème} 5 ^{ème}	85 - 8 ^{ème} 71 - 33 ^{ème} absent	38,40 - 18 ^{ème} (20 parties) 36,38 - 27 ^{ème} (20 parties) 35,88 - 30 ^{ème} (30 parties)

Arbres Haies Paysages d'Aveyron

Règles d'entretien

Entre 2 propriétés voisines

Si la haie appartient à 1 propriétaire : Le voisin peut contraindre le propriétaire de la haie à couper les branches qui l'envahissent mais n'a pas le droit de les couper lui-même : si sa demande écrite n'aboutit pas, il doit entamer une procédure auprès du tribunal d'instance.

Cas des haies mitoyennes (végétaux plantés sur la limite séparative de deux terrains) : tout ce qui provient des arbres ou haies mitoyens doit être partagé par moitié (récolte, coupe, entretien).

Si un propriétaire souhaite couper des arbres (et non des haies), il doit en faire la demande préalable à son voisin, lequel ne peut en principe pas s'y opposer (sauf usage local contraire). Pour une haie, le propriétaire peut la détruire, mais uniquement jusqu'à la limite de propriété. Il a alors l'obligation de la remplacer par un mur qui sera sa propriété exclusive.

Le long d'une voie ouverte à la circulation

L'entretien est régi par des arrêtés préfectoraux et règlements de voirie départementale.

Lorsque les arbres des riverains dépassent sur les voies publiques, l'administration peut mettre en demeure les propriétaires de procéder à l'élagage. Si ces derniers n'agissent pas, l'administration peut faire procéder d'office à l'élagage à leurs frais.

Un chemin rural relève du domaine privé de la commune qui doit assurer le libre passage du public, mais n'a pas d'obligation de l'entretenir. Le maire peut, par arrêté, mettre les habitants de sa commune en demeure de tailler et élaguer leurs haies situées le long des chemins ruraux, et ce pour des raisons de sécurité, de visibilité et de commodité de passage.

Le fermage

Le locataire qui souhaite supprimer une haie doit, préalablement à la destruction, obtenir l'accord de son propriétaire qui a 2 mois pour s'opposer à la destruction.



ADMR du LEVEZOU

Maison de Santé du Pays de Salars
Route de Rodez La Lande
12290 PONT DE SALARS
NOUS CONTACTER :
05 65 69 71 27

Horaires

Lundi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Mardi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Services proposés par cette association

- Garde d'enfants à domicile
- Livraisons de repas
- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour seniors
- Soutien aux familles

Présentation

L'association ADMR du LEVEZOU intervient sur les communes suivantes : Agen-d'Aveyron, Arques, Arviu, Canet-de-Salars, Flavin, Le Vibal, Pont-de-Salars, Prades-Salars, Ségur, Trémouilles.

Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.



Comité des fêtes de Trémouilles

Organisation à but non lucratif
Comité des fêtes de Trémouilles(12)
12290 Trémouilles
comiteanimationtremouilles@gmail.com

Président : Pierre-Simon Robert
Secrétaire : Patrice Trémolières
Trésorier : Yohan Négrié

Quelle belle fête !

Après deux années de sommeil, les bénévoles du comité d'animation de Trémouilles se sont remis à pied d'œuvre.

Grâce à une météo estivale, ce weekend de fête a été une réussite.

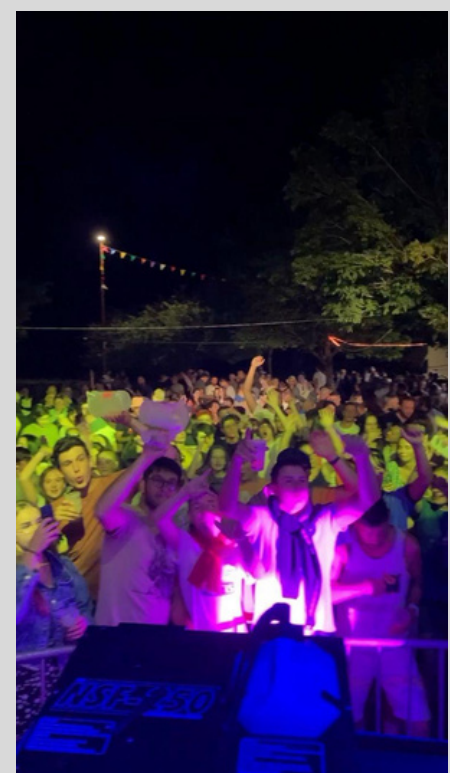
L'implication des membres du comité a permis de servir près de 1200 repas et de mettre l'ambiance dans le village à travers le feu d'artifice, les soirées en musique et les animations pour les enfants.

Nous tenons à remercier nos sponsors, toujours plus nombreux, et plus particulièrement la mairie de Trémouilles, qui grâce à leur soutien, nous permettent d'accroître chaque année la popularité de notre fête.

Pour que la fête soit belle, il faut que les idées se renouvellent !

Les membres du bureau actuel souhaitent laisser la main suite à cette année de reprise.

Une nouvelle dynamique sera nécessaire pour que l'aventure se poursuive ...



Comité des fêtes de St Hilaire

Organisation à but non lucratif
Comité des fêtes de St. Hilaire(12)
12290 St Hilaire Trémouilles

Président : Kévin Boissonnade
et Guylain Jean

Secrétaire : Benoit Sarret
Trésorier : Théo Boissonnade



Retour gagnant pour l'équipe du comité des fêtes de Saint-Hilaire. Sous l'égide de Cassandre et Guylain, les amateurs du copieux petit-déjeuner proposé dès 9 heures se sont régalés de charcuterie, steak, tripoux, fromage, fouace et café.

Autour de la buvette musicale et du château gonflable pour les enfants, l'animation s'est poursuivie tout au long de la journée, aux couleurs de l'amitié, de la bonne ambiance, du bon vivre ensemble.

D'où le sourire des cuisinières, des serveurs au bar Guylain, Diego, Léa, Kévin, des vendeuses de tickets Betty et Fanny. Tous véritablement comblés par le succès de cette manifestation locale qui affiche ostensiblement sa dimension traditionnelle. Une manifestation absente depuis deux ans, mais juste endormie pour mieux se réveiller.

Toute l'équipe, Cathy, Marilou, Chantal, Noélie, Cassandre, Joris, Pierre, Louis, Dominique, Chloé, Mathilde, Stéphanie, Jade, Françoise, Jules, Clovis, Marielle, Édith, Élise, soudée comme jamais, se dit déjà prête pour l'année prochaine.

Autant pour aller chez leurs voisins trémouillais venus leur rendre la pareille que pour concocter de nouvelles réjouissances.

